

CPJEPS AAVQ SLAS

Mention « animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle »

Lieu : Clermont-Ferrand

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation exerçant dans des domaines variés (activités physiques, sportives, socio-éducatives ou socio-culturelles) à l'obtention du **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**

La formation comprend **3 blocs de compétences**. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) : préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Objectifs

- ✓ Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- ✓ Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- ✓ Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité

Contenus

Connaissance des types de structures
 Communiquer et animer
 Valeur de la république et laïcité
 Connaissance des publics
 Développement et besoins des 3-6/6-12 ans
 Développement et besoins des 25-63 ans
 Histoire de l'animation socio-culturelle
 Notions de handicap
 Animer-cadre réglementaire
 Animer-différents types d'activités (ludiques, culturelles, scientifiques et techniques, écologiques).
 Typologies de projets
 Conception et méthodologie de projets
 Dynamiques de groupes



Calendrier de la formation

- > **Dates** : du 14 septembre 2026 au 27 août 2027
- > Formation en alternance à temps plein en continu durant 50 semaines
- > Durée totale de la formation : 1498 heures sur 50 semaines.
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Enseignement théorique : 574 heures soit 35 heures par semaine
- > Stage en milieu professionnel : 924 heures
- > Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
- > Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements / renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers : à partir de du 10 mars 2026
- > Clôture des inscriptions : 14 août 2026



Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Être âgé de 16 ans minimum
- > La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée



Handicap mental, psychique & troubles dys

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Organisme de formation

UFCV Auvergne Rhône Alpes
11 rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04.73.74.45.60

Contact : Mr Raoul DE CASTRO

raoul.de-castro@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :

11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

> Siret : 775685621 00499



Lieu de formation

Lieu de formation

UFCV Auvergne Rhône Alpes

11 rue Montlosier

63000 Clermont-Ferrand

- > Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter



Coûts

5503.00 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site **formation-professionnelle.ufcv.fr**

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) : *organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- ✓ Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun

Contenus

LAS et éthique

Sécurité et réglementation

Animation et inclusion

Encadrement de groupes LAS

Sensibilisation à la santé et au rythme

Journée-type de vie quotidienne

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) : *participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- ✓ Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- ✓ Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

Contenus

Identification de l'environnement professionnel

Identification de l'environnement institutionnel

Outils de communication

Communication inclusive

Identifier un groupe d'usagers

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des trois blocs de compétences, après validation du jury régional de la DRAJES.

Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) :

Production d'un document écrit présentant 3 activités d'animation socioculturelle différentes, conduite d'une séance d'activité devant les évaluateurs. Le document et la séance seront supports à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) :

Production d'un document écrit présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) :

Production d'un document écrit (5 pages maximum hors annexes) portant sur la structure, son fonctionnement et votre contribution au fonctionnement de celle-ci. Le document sera complété par une annexe présentant 2 exemples d'activités proposées dans le respect des procédures de travail établies par la structure, 2 exemples de supports de communication et d'information des publics. Ces documents seront supports à un entretien avec le jury.



Références de la formation

> **Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »**

- > Cours par correspondance : non
- > Utilisation du multimédia : oui
- > Formation ouverte à distance : partielle
- > Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
- > Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative **sports.gouv.fr**
- > Niveau visé : 3
- > Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
- > Formacodes : 44067 : Animation socioculturelle ;
- > ROME : G1202, G1203
- > Code Certif Info : 117918
- > N° fiche RNCP : 39927-date d'enregistrement : 09/12/2024
- > Code CPF : 241669



Diplômes, titres ou référence(s) de(s)

personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un **niveau de formation supérieur** (4 voire 5) et de l'**habilitation** conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte **expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une **pratique** de la formation d'adultes avérée.

<<> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

- > Des apports théoriques pour comprendre les fondamentaux.
- > Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
- > Des visites de terrain pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
- > Des stages en entreprise pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

- > d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
- > d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- > d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).

Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

> Certification qualité :

Certification Qualiopi n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> Référencement Datadock

> **Charte RGPD**-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Insérez ici votre calendrier

Du 14 septembre 2026 au 27 août 2027



Joens center	9	Joens center	6	Joens center	9	Joens center	7	Joens center	8			7		Joens center	8	Joens center	6	Joens center	6	Joens center	8		Joens center	8	Joens center	8
Heures Centre	63	Heures Centre	42	Heures Centre	63	Heures Centre	49	Heures Centre	56			49		Heures Centre	56	Heures Centre	42	Heures Centre	42	Heures Centre	56		Heures Centre	8	Heures Centre	56
Joens center	4	Joens center	16	Joens center	11	Joens center	6	Joens center	12			12		Joens center	13	Joens center	16	Joens center	12	Joens center	9		Joens center	16	Joens center	2
Heures Joens center	20	Heures Centre	112	Heures Centre	77	Heures Center	42	Heures Center	64			64		Heures Center	91	Heures Center	112	Heures Center	64	Heures Center	63		Heures Center	123	Heures Center	14

DC1	Session 1 : Du 15/02/2027 au 09/04/2027	
	Session 2 : Du 16/06/2027 au 30/07/2027	
DC2		Session 1 : 24 / 06 /2027
DC3		Session 2 : 24 / 08 / 2027

Bilan initial	Le 05 / 11 / 2026
Bilan intermédiaire	Le 22 / 04 / 2027
Bilan final	Le 26 / 08 / 2027

Dates EPMSP : du 19 au 30 / 10 / 2026

DC2	140	Total heures ENTREPRISE	924
DC3	126		
P + B	49		